



Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES FORMATIONS D'ADAPTATIONS À L'EMPLOI



ADAPTATION À L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS (TH) ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS (TSH)

Publié le 2026/02/12

Réf. C221

27 jours
189h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir un socle de connaissances sur l'environnement sanitaire, social et médico-social
- Développer des compétences d'encadrement d'équipe,
- Maîtriser les fonctions attribuées aux Techniciens Hospitaliers et Techniciens Supérieurs Hospitaliers,
- Développer un réseau professionnel de TH et TSH.

PUBLIC

Technicien Hospitalier (TH) et Technicien Supérieur Hospitalier (TSH)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps de Technicien Hospitalier (TH) et Technicien Supérieur Hospitalier (TSH)

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **Programme de l'adaptation : arrêté du 21 août 2013**

► **PARTICIPER A L'ADAPTATION A L'EMPLOI AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- de modalités pédagogiques variées en présentiel et/ou en distanciel conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiées composée de professionnels expérimentés, à l'écoute des participants
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MODULE 1 - 5 jours - Le cadre d'exercice des Techniciens hospitaliers et Techniciens supérieurs hospitaliers**

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH : statut juridique, les règles de gouvernance de l'hôpital, les organes de décision et instances représentatives des personnels
- les structures de coopérations inter-établissements (GCS, CHT, GIP...) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

► **MODULE 2 - 12 jours - La gestion des ressources humaines**

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution, rôle de l'encadrement de proximité
- les éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, la formation tout au long de la vie et le parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- prendre la parole en public et conduire une réunion
- conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- valoriser la qualité du travail
- gestion des tensions et conflits
- transmettre les savoirs
- accompagner les agents aux changements
- conduire des projets en équipe

► **MODULE 3 - 10 jours - Les connaissances techniques générales**

- la sécurité incendie à l'hôpital
- la sécurité informatique
- écologie hospitalière et développement durable
- sécurité des personnes et risques professionnels
- le génie civil à l'hôpital : opérations de travaux, génie électrique, génie technique et systèmes automatisés, génie thermique, réseaux hydrauliques
- la matériovigilance
- les contraintes spécifiques des services logistiques
- les contrôles techniques obligatoires
- les procédures d'évaluation de la qualité

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas et mises en situation - Jeux de rôle - Retours d'expérience - Kahoot

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

Session 2026
25 jours au CNEH + 2 en VISIO

CNEH :
Du 28/09 au 02/10/2026
Du 02/11 au 06/11/2026
VISIO :
Le 26 et 27/11/2026
CNEH :
Du 07/12 au 11/12/2026
Du 04/01 au 08/01/2027
Du 01/02 au 05/02/2027

Session 2027
24 jours au CNEH + 3 en VISIO

CNEH :
Du 18/01 au 22/01/2027
VISIO :
Le 02/02/2027
Le 23/02/2027
CNEH :
Du 08/03 au 12/03/2027
Du 30/03 au 02/04/2027
VISIO :
Le 26/04/2027
CNEH :
Du 10/05 au 14/05/2027
Du 31/05 au 04/06/2027

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



ADAPTATION À L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS (TH) ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS (TSH)

C221

☐ Du 28/09/2026 au 05/02/2027 - 27 jours - 189 heures

☐ Du 18/01/2027 au 04/06/2027 - 27 jours - 189 heures

☐

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail professionnel :

E-mail personnel :

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 800 €
Tarif non-adhérents	5 300 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

Bulletin d'inscription à :

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation

Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi

01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires